

CONTRAT DE RECHERCHE SFAR - BAXTER

MODALITES ET ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

Dans le cadre de son fonctionnement la SFAR favorise des actions de recherche clinique ou expérimentale spécifiques à l'Anesthésie-Réanimation.

En partenariat avec le Laboratoire BAXTER, la SFAR attribuera une dotation de 15 000 euros destinée à aider un médecin anesthésiste-réanimateur et/ou une équipe de recherche, à la réalisation d'un projet de recherche clinique ou fondamental relatif à « **L'optimisation du parcours patient en anesthésie-réanimation** ».

Ce contrat de recherche a pour objectif de promouvoir la recherche dans le domaine de l'anesthésie réanimation.

1- Éligibilité :

La soumission est ouverte à tous les anesthésistes réanimateurs en cours ou en fin de formation, sous réserve qu'ils soient adhérents de la SFAR à jour de la cotisation 2019.

2- Pièces à fournir :

Le dossier de demande doit comporter :

- Le formulaire de candidature
- Dossier de demande de bourse

Seuls les dossiers de candidatures complets et soumis en ligne sur le site de la SFAR seront examinés.

3 - Les obligations du candidat

Dans l'hypothèse où la demande de bourse serait acceptée par la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation, le candidat s'engage à :

1. à faire état du soutien de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (en français dans le texte) dans tous les travaux publiés à partir du projet de recherche soumis (Le Dr X a bénéficié d'une bourse de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation),
2. à faire état du soutien du laboratoire BAXTER,
3. à soumettre les travaux de recherche effectués au congrès annuel de la Société Française

d'Anesthésie et de Réanimation,

4. à fournir un pré-rapport, à la fin de la durée de la bourse, et un rapport final des travaux de recherche effectués, au plus tard 2 ans après la fin de la bourse, et à les adresser au Comité Scientifique, et au Comité Optimisation du Parcours Patient de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation. Ceci pourra être assorti d'une publication (rapport court, revue générale et/ou article original) à l'une des revues scientifiques de la SFAR,
5. à ne pas avoir bénéficié d'une autre bourse de la SFAR ou d'une bourse SFAR / BAXTER dans les deux dernières années,
6. à ne pas faire partie d'une équipe rattachée à un laboratoire pharmaceutique.

4 – Calendrier :

Dates limites de dépôt des dossiers de candidature et calendrier :

- Date d'ouverture de la soumission en ligne : 02 avril 2019
- Date de clôture de la soumission en ligne : 02 juin 2019 (23h59)
- Annonce des résultats : lors du congrès de la SFAR du 19 au 21 septembre 2019

5 - Sélection :

Les candidatures présentées seront examinées par le jury ci-dessous et soumis pour approbation au Conseil d'administration lors de la séance de juin 2019.

Les critères d'évaluation des dossiers seront les suivants :

- qualité de la présentation,
- effort dans la recherche de solutions innovantes au travers de l'amélioration du parcours patients en anesthésie-réanimation dans une perspective d'efficience médico-économique au sein des établissements de santé,
- originalité de la démarche,
- faisabilité et méthodologie,
- qualité du projet : encourageant l'innovation, valorisant l'interdisciplinarité et la coopération entre équipe.

Membres du jury :

Membre du Comité Optimisation du Parcours Patient – référent Bourse : Pascal Alfonsi

Membre du Comité Optimisation du Parcours Patient : Frédéric Le Saché

Membre du Comité Optimisation du Parcours Patient : Sébastien Bloc

Présidente du Comité Scientifique : Catherine Paugam

Membre du Comité Scientifique : Vincent Minville

6- Contacts :

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter :

Docteur Laurent Delaunay, Président du Comité Optimisation du Parcours Patient :

laurent.delaunay59@gmail.com

La direction administrative de la SFAR : administration@sfar.org

